

Encore s'il était là pour guider ton enfance,
 Il m'en coûterait moins de t'éloigner de moi :
 Mais tu n'as pas dix ans, et tu pars sans défense :
 Que je vais prier Dieu pour toi !

Ici le souvenir du défunt qui attendrit l'âme. Peut-être ces deux strophes eussent plus surpris, si le poète avait caché jusque-là le veuvage de l'infortunée mère, s'il eut dit, dans la troisième : "Mais je suis seule." Ce mot aurait traduit son isolement, la mort du père d'une façon voilée, et peut-être le décès des autres enfants. — "Quatre ans déjà passés" est un latinisme, imité de Malherbe et de Racine (*Athalie* I, 1). Combien ce langage est naturel !...

Que feras-tu, mon fils, si Dieu ne te seconde ?
 Seul, parmi les méchants — car il en est au monde —
 Sans ta mère, du moins, pour t'apprendre à souffrir ;
 Oh ! que n'ai-je du pain, mon fils pour te nourrir !

Dieu le veut ainsi : nous devons nous soumettre.
 Ne pleure pas en me quittant ;
 Porte au seuil des palais un visage content.
 Parfois mon souvenir t'affligera peut-être...
 Pour distraire le riche, il faut chanter pourtant.

La religion inspire au poète ces pensées chrétiennes : la bonté de Dieu veillant sur le pauvre petit orphelin. La parenthèse — "car... monde" — est un avertissement de la mère qui prémunit son fils contre un danger dont il ignore encore la réalité ; mais la Providence remplace la mère absente... "Dieu le veut ainsi" ; c'est la soumission de l'esprit et du cœur à la foi et à l'amour pratiques. Puis l'auteur amène le moyen d'accomplir cette volonté : le courage "Ne pleure pas..." dans la mendicité !... le chant du pauvre !

Chante, tant que la vie est pour toi moins amère ;
 Enfant, prends ta marmotte et ton léger trousseau ;
 Répète, en cheminant, les chansons de ta mère,
 Quand ta mère chantait autour de ton berceau.

Si ma force première encore m'était donnée,
 J'irais te conduire moi-même par la main :
 Mais je n'atteindrais pas la troisième journée !
 Il faudrait me laisser bientôt sur le chemin ;
 Et moi je veux mourir au lieu où je suis née.